

partout, ceux qui écrivent avec soif et propreté sont moins rares, et l'on en trouve aujourd'hui beaucoup qui apprennent la géographie et s'appliquent à la composition. L'arithmétique et la grammaire, sans être tout-à-fait négligées, sont loin de recevoir l'attention qu'on devrait leur donner dans un grand nombre d'écoles.

La gestion des finances de nos municipalités scolaires, nécessairement le nerf de tout notre système, me paraît encore ce qu'il y a de plus défectueux. Elle occasionne annuellement des troubles méfins, des récriminations sans nombre, des plaintes causées, ici par l'ignorance du secrétaire-trésorier, là par son apathie, ailleurs même, je regrette de le dire, par sa malhonnêteté. J'ai étudié avec soin cette partie de mes devoirs administratifs et si je n'ose espérer en applanir toutes les difficultés, je crois pouvoir me promettre qu'à l'avenir les commissaires exerceront sur leurs secrétaires-trésoriers un contrôle plus efficace, et que les comptes seront tenus avec plus de clarté et de régularité. En résumé, le district d'inspection qui m'est assigné a présenté cette année un ensemble d'écoles plus nombreuses et mieux tenues, des maîtres plus capables et mieux rétribués, des bureaux de commissaires plus attentifs et mieux disposés et en toutes choses, un heureux concours de circonstances plus propres à assurer l'exécution des vues bienveillantes de la législation.

Les faits suivants sont dignes d'attention. Nous les donnons tels qu'ils se trouvent à la fin du rapport de M. Valade.

Je me bornerai à quelques remarques générales pour compléter la statistique.

1. Les enfants de cinq à sept ans et ceux de quatorze à seize sont approximativement dans la proportion de 1 à 20.
2. Le nombre des filles assistant aux écoles est, à peu de chose près, le même que celui des garçons.
3. Le terme moyen d'assistance aux classes est généralement le même en été qu'en hiver.
4. Très-peu d'enfants catholiques fréquentent les écoles protestantes, et inversement les protestants assistent aux écoles catholiques.
5. Les écoles des arrondissements des campagnes sont presque exclusivement tenues par des personnes du sexe.
6. A l'exception de quatre des écoles exclusivement fréquentées par des élèves d'origine bretonne, toutes les autres le sont par des enfants d'origine française.

7. Il n'y a que peu d'écoles dans mon district qui ne soient point pourvues de planches noires et même de cartes, ce qui aide beaucoup aux opérations arithmétiques de même qu'à l'étude de la géographie.

Enfin, Monsieur, laissez-moi vous dire en terminant que je fais deux visites par année, et que j'emploie une demi-journée pour chaque visite d'école.

Les rapports de M. le Dr. Bardy, inspecteur des écoles de la ville et du comté de Québec et de celles des comtés de Portneuf et de Montmorency, et de M. Crépeault, chargé de l'inspection de celles des comtés de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet, n'offrent rien de bien digne de remarque.

Le district d'inspection de M. Béland est peut-être un des plus étendus et des plus peuplés du Bas-Canada. Il renferme le comté de Lévi, en face de la ville de Québec, sur la rive sud du St. Laurent, et les comtés voisins de Dorchester, de la Beauce et de Lotbinière.

Dans cette partie de la province, il a été difficile, durant quelques années, de faire exécuter la loi des écoles; elle y a été l'objet d'une violente opposition. Néanmoins, il est constaté, par les rapports statistiques qui nous parviennent depuis quatre à cinq ans, que le nombre des écoles y augmente continuellement, et que le nombre des enfants qui les fréquentent et de ceux qui profitent réellement des avantages qu'elles offrent s'y accroit d'une manière analogue. M. Béland récapitule ainsi les résultats de ses visites durant l'année :

Je ne compte aujourd'hui que 107 écoles communes, 2 écoles supérieures de filles, une école modèle, une école indépendante et une école dissidente. Les écoles communes sont généralement

bien mieux tenues qu'elles ne l'étaient autrefois. 50 de ces écoles, au moins, pourraient être mises au nombre des écoles modèles.

Le nombre total des enfants qui lisent bien est de 2862, qui lisent couramment 2028, et qui commencent à lire 2663. Le nombre total des enfants fréquentant les diverses institutions de mon district d'inspection est de 8253. Dans les écoles communes il s'en trouve 7553, et dans les couvents, collèges et écoles modèles 700.

Aujourd'hui, 1876 élèves apprennent la grammaire, 1503 l'analyse raisonnée et 3122 l'écriture. L'an dernier, le nombre de ceux qui écrivaient n'était que 3169. L'on trouve aujourd'hui 1800 enfants qui apprennent les règles simples et 1021 les règles composées; ceux qui, l'an dernier, étudiaient les premières n'étaient que 1702 et les dernières 939. Enfin on enseigne maintenant la géographie à 744 enfants, l'histoire à 962 et la grammaire anglaise à 73.

M. Cimon, M. Martin, M. Meagher et M. Painchaud ont eu la surveillance, le premier des écoles des comtés de Charlevoix et de Tadoussac, le second de celles du comté de Chicoutimi, le troisième de celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure, à l'exception des établissements du Cap Chat et de Ste. Anne des Monts, qui faisaient partie du district d'inspection de feu M. L'Espérance; enfin, celles des Iles de la Madeleine, dans le golfe St. Laurent, sont visitées par M. Painchaud. Quels que soient les obstacles qu'aient eus à surmonter les amis de l'éducation et ceux qui sont chargés de faire exécuter la loi dans ces parties lointaines du pays, nous avons connaissance de faits qui sont de sûrs indices de progrès et font favorablement augurer de l'opinion qu'entretiennent aujourd'hui leurs habitants au sujet des écoles. Les commissaires d'école de Pabos et de quelques autres municipalités, dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure, ont, par des avis dans les journaux, demandé à engager des instituteurs, et leur ont offert des salaires de \$200; cette rétribution n'est, il est vrai, que le minimum de celle fixée par le surintendant pour les instituteurs; mais elle ne s'en est pas moins la preuve du désir que l'on éprouve de hâter les progrès de l'éducation. On a tout récemment ouvert plusieurs écoles à Chicoutimi, au nombre desquelles est une école modèle, dirigée par un des meilleurs élèves de l'école normale Laval; son salaire est de \$300. A la Baie St. Paul et à Malbaie, dans le comté de Charlevoix, fonctionnent maintenant des académies de garçons et de filles, et il n'y a pas jusqu'aux nouveaux townships de Labarre, de Mésy et de Métabetchonan, sur les bords du lac St. Jean, où l'on ne travaille à établir des écoles. Tout ceci n'a eu lieu que postérieurement aux rapports dont nous venons de parler, et nous ne rappelons ces faits que pour détruire la fâcheuse impression que leur lecture pourrait causer.

Le dernier rapport que contient l'appendice est celui de M. Germain, inspecteur pour les comtés de Laval, de Terrebonne, des Deux-Montagnes et d'Argenteuil. Les enseignements que l'on y trouve sont assez encourageans; satisfaisants; l'on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur le tableau comparatif suivant des années 1854, 1855 et 1856.

	En 1854	En 1855	En 1856
Nombre d'élèves fréquentant les écoles . . . . .	6122	6124	6217
Nombre d'élèves lisant depuis A, B, C, jusqu'à la lecture courante . . . . .	2462	1867	1803
Nombre d'élèves sachant la lecture courante . . . . .	2251	2064	2200
Nombre d'élèves lisant bien . . . . .	1409	2193	2164